Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :					
Opérateur	Orange	Arrdt	19 ^{ème}		
Nom de site	CURIAL	Numéro	8109U5		
Adresse du site	16, rue de Cambrai	Hauteur	R+12 (39,23 m)		
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitation		
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3	antennes inactiv	<mark>/es.</mark>		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Activations des 3 antennes inactives du dossier précédent				
Dossier soumis à Déclaration	n Préalable ou Permis de Construire ?		Non		
Calendrier de suivi du dossier					
Date de validation de la ver	sion précédente du dossier		09/04/2021		
Date d'enregistrement à l'A	gence d'Ecologie Urbaine (J)	20/04/2021			
Date limite de réponse de la	a Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mair	20/06/2021			
Objet de la demande					
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G				
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 30°, 185° et 285°.				
Distance des ouvrants	Fenêtres à 3 m	Vis-à-vis (25m)	Néant		
Estimation	2G/3G/4G: 30°<5V/m - 185°<4V/m - 285°<5V/m 5G: 30°<2V/m - 185°<2V/m - 285°<2V/m				
Hauteur (HMA) des antennes 5G	43,15 m				
Incidence visuelle					
Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 30°, 185° et 285° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts				
Intégration antennaire	Aucune modification.				
Zone technique	Aucune modification.				
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :				
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable Défavorable		
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas		

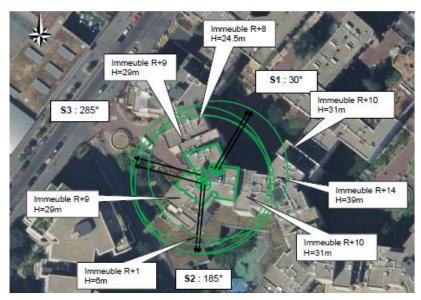
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Crèche : Jardin d'enfants Alphonse Karr	24 Rue Alphonse Karr, 75019 Paris	H=2.5m	Non	95.96 m	< 1V/M
2	Ecole maternelle Cambrai	5 Bis Ru Cambrai, 75019 Paris	H=13.5m	Oui	65.94 m	< 1V/M
3	Ecole maternelle Eiders	5 Allée des Eiders, 75019 Paris	H=6m	Oui	5.79 m	< 1V/M
4	Crèche collective municipale- Eiders	7 Allée des Eiders, 75019 Paris	H=3m	Non	42.79 m	< 1V/M

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un ravon de 25m autour des antennes



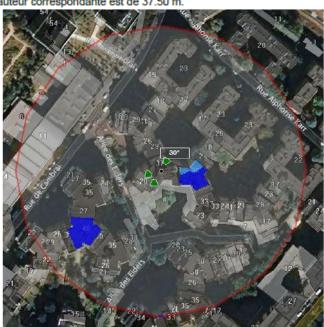
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe

	Azimut 30°	Azimut 185°	Azimut 285°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 3 et 4	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	37.50	31.50	34.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 30, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 37.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 185, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 37.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 285, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 31.50 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 30°



Azimut 185°



Azimut 285°

